# ÉPREUVE DE GÉOGRAPHIE CONCOURS A-BCPST SESSION 2023

# Rapport du jury

Les épreuves orales de géographie du concours A-BCPST ont eu lieu pour cette session 2023 dans les nouveaux locaux du campus Agro Paris-Saclay et se sont déroulé sans encombre. Le jury, assisté par son équipe d'appariteurs, a entendu un peu plus de 2200 candidats. La moyenne générale de l'épreuve dépasse 10,8 / 20 et comme d'habitude, l'ensemble de l'éventail des notes a été largement utilisé car le jury ne se prive ni de récompenser les exposés les plus pertinents ni de sanctionner les exposés les plus indigents. Les prestations très insuffisantes sont minoritaires, tandis que les oraux excellents connaissent une évolution croissante : si à peine 4 % des candidats ont obtenu moins de 05 / 20, la proportion de ceux qui ont été notés à 16 et plus dépasse les 12 %. Ce bilan favorable ne doit pas masquer des présentations toutefois très hétérogènes, avec de nombreux exposés plutôt médiocres, mais dont les défauts sont néanmoins aisément surmontables. Le jury se réjouit donc de la bonne qualité d'ensemble de cette session, qui démontre bien qu'en dépit d'un volume horaire de géographie réduit dans leur formation préparatoire, les candidats sont capables du meilleur dans cette matière qui peut rapporter beaucoup lorsqu'elle est sérieusement préparée. À ce titre, le jury tient à remercier une fois de plus les préparateurs pour le travail considérable accompli auprès de leurs étudiants et propose ci-après une synthèse des éléments valorisés et des corrections attendues.

## Une épreuve exigeante mais accessible

L'épreuve orale de géographie du concours A-BCPST consiste en une explication de documents dont la carte topographique constitue le document principal. Le sujet contient un intitulé explicite, accompagné de la carte IGN de l'espace à étudier et d'un corpus de deux ou trois documents apportant des informations complémentaires pour guider l'analyse. Toutes les cartes sont à l'échelle 1/25 000 et un des documents au moins est issu de Géoportail; l'ensemble des exposés ont bien intégré ces nouveaux éléments à leur analyse. Le reste du format de l'épreuve demeure, quant à lui, inchangé. Le temps de préparation est de 45 minutes, les candidats disposent d'un exemplaire de l'Atlas du 21e siècle des éditions Nathan et d'une carte géologique de la France au 1 / 1 000 000. Ces deux outils peuvent servir à contextualiser l'espace sur lequel porte le sujet mais ne doivent pas faire l'objet d'un commentaire spécifique. Les candidats n'ont pas accès à Géoportail, ni pendant leur préparation, ni pendant leur passage. Le passage à l'oral est ensuite divisé en deux parties et commence par l'explication de la carte topographique, à partir de l'orientation thématique donnée par le sujet et appuyée par les documents complémentaires. Les candidats disposent d'un temps parole pouvant aller jusqu'à 20 minutes au maximum, mais il ne s'agit nullement d'une obligation : les exposés peuvent être plus courts. La deuxième partie de l'oral consiste en un entretien de dix minutes avec l'examinateur. Les questions posées sont destinées à corriger certains points d'analyse, à évaluer les connaissances et à prolonger la réflexion. Le jury tient à rappeler que cette partie de l'épreuve constitue un réel moyen de compléter le commentaire des documents et d'enrichir la prestation des candidats. S'il n'est pas rare que des exposés insuffisants aient été sauvés par des entretiens brillants, l'inverse arrive aussi : il importe donc de rester mobilisé pendant toute la durée de l'épreuve. Un oral réussi est donc composé d'un exposé qui traite du sujet à partir de la carte et d'un entretien pendant lequel les candidats utilisent leurs connaissances et déploient leurs facultés d'analyse pour prolonger leur réflexion voire corriger les points faibles de leur propos avec l'aide du jury.

### Des éléments valorisés à conserver pour les sessions à venir

Le jury a eu le plaisir d'entendre des exposés solides scientifiquement et bien argumentés. Les connaissances de base sont souvent acquises que ce soit à l'échelle métropolitaine ou à celle des territoires ultra-marins. Le jury est plutôt satisfait de la capacité de la plupart des candidats à interpréter, même rapidement, l'ensemble des documents complémentaires qui sont variés (statistiques publiques, article de presse, décrets etc). Dans l'ensemble, la qualité générale des prestations est à la hausse.

Les fondamentaux de la géographie sont au cœur des raisonnements de qualité. Les candidats qui savent utiliser le mot juste pour décrire ce qu'ils repèrent sur la carte comme pour expliquer les processus associés sont ainsi nettement valorisés. Au-delà de la reconnaissance des notions de base (openfields, bocages, périurbanisation...), certains exposés ont ainsi été enrichis par des analyses plus poussées et bien amenées (hyper-ruralité, gentrification rurale, économie présentielle, patrimonialisation, éléments de climatologie ou de géomorphologie...). Le jury apprécie donc entendre des candidats qui savent décrire les grandes unités de la carte, les identifier et en expliquer les principales caractéristiques, mais qui sont aussi capables de les contextualiser brièvement et de les expliquer à l'aide des documents. La capacité à regrouper et à dissocier des sous-ensembles fait partie intégrante d'un tel exercice sur carte et, là encore, les candidats qui ont reçu d'excellentes notes sont ceux qui ont été en mesure de construire un propos spatialisé. Indéniablement, les candidats qui sont capables de partir de l'analyse rigoureuse de la carte pour traiter le sujet et qui évitent les interminables relevés dénués de sens ou bien les plaquages de fiches de cours et/ou de manuels sont ceux qui se sont révélés les plus convaincants. Les rares candidats qui ont fait l'effort de définir rigoureusement le sujet et de le traiter sérieusement ont été également valorisés.

Le jury encourage aussi les candidats à ne pas avoir peur de mobiliser ce qu'ils ont appris dans d'autres disciplines pour répondre à une interrogation de géographie. Il n'est pas interdit de décloisonner les savoirs et de s'appuyer ponctuellement sur des connaissances acquises ailleurs qu'en géographie, en particulier lorsque cela touche aux pratiques agricoles, aux élevages ou encore à la nature des sols. L'important est de pouvoir utiliser ces éléments dans une démarche de réflexion en lien avec la carte et le sujet. Ces analyses, qui mettent judicieusement à profit la richesse de la formation dont ils ont bénéficié et qui proposent des réflexions systémiques bienvenues, se révèlent souvent très pertinentes et méritent d'être encouragées.

Enfin, la conduite des candidats prend également une part non négligeable dans l'appréciation de leur épreuve orale. Le jury a apprécié la forte réduction des attitudes inappropriées telles que l'hostilité envers les examinateurs ou les commentaires faits dos à la carte comme si cette dernière n'existait pas, et n'a pas manqué pas de valoriser les nombreux candidats ouverts aux échanges pendant les dix minutes d'entretien. Ont été également récompensés les exposés clairs dans leur forme dès l'introduction : localisation précise, contextualisation efficace, définition du sujet, problématique claire, plan rapidement annoncé. Le jury apprécie ainsi les présentations concises. Un propos bien énoncé, avec des transitions explicites et surtout qui évite les redondances dispose toujours favorablement les examinateurs. Statistiquement, les meilleures prestations sont d'ailleurs celles qui ont duré en moyenne de 12 à 15 minutes. Pour certains sujets, des plans en deux parties s'avèrent souvent bien plus efficaces qu'un développement ternaire répétitif et souvent artificiel.

### Des exposés qui peuvent encore gagner en efficacité

Sur la forme, beaucoup d'exposés restent encore trop nébuleux pour être bien notés. Les commentaires mal contextualisés et dénués d'un plan correctement annoncé partent souvent mal ; les développements sans rappel des grandes idées perdent souvent les examinateurs en cours de route aux dépens des candidats. Certains, manifestement à court d'idées, ont tendance à faire durer leur exposé en ménageant de trop longues pauses entre deux relevés insignifiants

et non expliqués, ou se lancent dans des parties reprenant des idées déjà exprimées. Une plus grande rigueur est ainsi attendue dans la mise en œuvre des arguments ; les redondances sont à proscrire et la rigueur de l'expression est de mise. Attention à ne pas personnifier les territoires et à ne pas abuser de termes trop généraux comme « impacter » ou « enjeux » qui ne veulent rien dire lorsqu'ils sont mal employés et qui ne permettent pas de rendre compte d'un phénomène avec suffisamment de précision (« la carte est impactée par la forêt », « nous allons montrer les enjeux de la carte »). Les localisations vagues amenées par des formules comme « dans cet endroit » ou « par ici » ne sont pas satisfaisantes : il faut sans cesse avoir à l'esprit de situer et de contextualiser, en d'autres termes de mobiliser une démarche spatiale à partir de la carte. En entretien, les réponses aux questions sont à faire de manière claire et directe, en évitant les longues digressions destinées à noyer le poisson. La formulation « selon moi », trop entendue, n'est pas à utiliser. Soulignons aussi l'abus d'anglicismes tels que *bottom-up*, *top down* ou *pull factors*, employés de manière souvent peu explicite et appropriée pour évacuer, un peu rapidement, les logiques d'aménagement des territoires.

Le rapport à la carte reste par ailleurs encore assez discriminant entre ceux qui savent en faire un réel outil de réflexion, et ceux qui se révèlent bien embarrassés par ce document et qui peinent à dépasser le stade du relevé d'informations. Les longues énumérations ne constituent pas un gage de réussite, bien au contraire. Les candidats qui ont quasiment intégralement recouvert leur carte de *post-it* risquent en effet de tomber dans le piège d'une approche pointilliste du document, au lieu de l'appréhender d'abord dans ses grandes lignes. À ce titre, la présentation générale manque souvent de précision et trop de candidats se lancent dans le commentaire sans que l'espace cartographié n'ait été convenablement situé ni présenté. Les contrastes et effets de rupture ou, au contraire, l'homogénéité de la région sont rarement amenés par des candidats qui se sont précipités dans l'examen détaillé de la carte sans en envisager d'abord les grandes unités paysagères. Ce manque de recul conduit souvent à des interprétations biaisées, parfois à des contresens.

La lecture de la carte pose toujours problème lorsqu'il s'agit de décrire et de nommer ce que l'on voit, ce qui est pourtant le sens premier de la géographie. L'échelle de la carte et les altitudes ne sont pas toujours bien maîtrisées et beaucoup peinent à estimer des dimensions simples comme la largeur d'un fond de vallée ou le commandement d'un talus. La topographie est effectivement assez incertaine chez des candidats qui ne parviennent pas à se représenter suffisamment bien les grands volumes et les formes de reliefs et à y retrouver des structures et des modelés pourtant classiques et aisément identifiables. Le terme « vallonné » est systématiquement utilisé, au détriment de termes plus justes comme les plateaux – encore mal différenciés des plaines - ou les collines - parfois maladroitement appelées « basses montagnes ». Les versants des larges vallées fluviales, en particulier la Garonne ou la Loire, sont souvent mal repérés, ce qui laisse les candidats un peu perplexes quand on leur demande de travailler sur lesdites vallées. Dans le cas de cartes de montagne, peu ont le réflexe de présenter l'organisation générale des lignes de crête ou encore les formes du modelé glaciaire. Certains termes de base comme « talweg » ou « col » sont souvent ignorés, tandis que d'autres comme « mont », « cluse » ou « crêt » sont utilisés dans des contextes inadéquats. Beaucoup ont encore du mal à présenter des étages bioclimatiques convenables, alors que d'autres tentent parfois désespérément de retrouver ces derniers sur des versants trop peu élevés. Les milieux spécifiques comme les zones humides sont encore appréhendés avec difficulté : les candidats ne sont pas toujours capables de différencier les fonctions d'irrigation et de drainage et ne connaissent pas toujours les grandes opérations d'aménagement qui ont été mises en œuvre pour valoriser des régions comme les Landes, la Sologne ou encore les plaines du Roussillon et du Languedoc. Les marais littoraux et leurs aménagements comme les polders ne sont pas toujours bien identifiés sur les cartes. De nombreuses confusions dans les logiques de fonctionnement des milieux continuent de confondre les candidats (la Bretagne n'appartient pas au Bassin parisien, même si l'on peut y trouver des plateaux ; les alizés ont très souvent été

localisés en-dehors de la zone tropicale; il n'y a pas d'aléa ouragan en Guyane; toute côte rocheuse ne recule pas forcément). Les « communes » sont encore considérées comme de petits villages et leurs limites ne sont pas toujours bien repérées; la notion de finage n'est du reste pas très bien maîtrisée. L'analyse du potentiel de desserte laisse toujours à désirer; certains voient de l'effet tunnel partout et croient que tout espace rural est enclavé. Enfin, la périurbanisation s'est avérée cette année très mal comprise, souvent confondue avec la banlieue et moins bien repérée sur les cartes que les années passées. Les périurbains eux-mêmes sont largement assimilés aux néo-ruraux, alors que leurs pratiques spatiales quotidiennes divergent. La définition, souvent demandée lors de l'entretien afin d'aider les candidats à identifier l'espace périurbain, semble peu connue et trop souvent bien confuse, mélangée à d'autres notions elles-mêmes peu comprises comme le mitage.

Le vocabulaire fait ainsi souvent défaut, ce qui empêche bien des candidats de fournir une explication suffisamment convaincante des éléments qu'ils ont relevés. Trop d'exposés manquent encore d'un certain nombre de notions classiques et attendues (terroir, AOP/AOC, viticulture/viniculture, périurbanisation, risque, paysage, PNR, PN, intensif/extensif, productivisme, côte au vent/sous le vent, forêt...). Sans ce dispositif notionnel, le commentaire en reste à de la pure paraphrase, d'autant plus sanctionnée qu'elle s'appuie sur une lecture insuffisante de la carte. Le lien entre les documents et la carte est souvent indigent. Les structures productives des espaces agricoles comme les filières, les coopératives ou encore les formes de sociétés agricoles tels que les GAEC sont mal connues des candidats. Les paysages agraires font encore l'objet d'approximations dans leurs caractéristiques, leur répartition et leurs évolutions. Les rendements des grands emblavements de blé ou de maïs sont rarement connus, tout comme la capacité de production quotidienne d'une vache laitière, alors que ce sont des ordres de grandeur plutôt assez classiques pour qui s'initie, même succinctement, à la géographie rurale. Les surfaces forestières sont, de leur côté, insuffisamment analysées : si l'évolution générale du couvert forestier en France métropolitaine est globalement comprise, les définitions de la forêt restent très floues et, plus surprenant encore de la part d'étudiants formés à la biologie, les essences sont méconnues, tout comme les mises en valeur.

Les processus, quant à eux, sont aussi mal spatialisés, alors que la carte permet justement de différencier les espaces sur lesquels un phénomène peut s'étendre. Les aléas sont ainsi mal circonscrits et aboutissent à des aberrations quant à la géographie des risques d'un territoire. Le problème du nitrate dans les fonds des baies bretonnes n'est également pas toujours bien relié à l'arrière-pays et aux modes de production du « modèle breton ». Une meilleure utilisation de la carte est donc possible pour donner plus d'ancrage spatial aux problématiques que les candidats ont à traiter et les amener à les considérer de manière plus concrète et avec peut-être plus de nuances. Beaucoup de candidats continuent en effet de se réfugier dans des schémas d'explication trop simplistes et caricaturaux. Le tourisme n'est pas la destination ultime de tout espace rural et l'absence de tourisme ne signifie pas un manque de dynamisme. Les conséquences du changement climatique sont à analyser à partir du détail de la carte, et non en partant de ce que l'on a entendu ici et là. Ainsi, si certaines parties du littoral sont soumises à une érosion très forte, cela n'est pas vrai pour d'autres et tout n'est du reste pas à relier à l'augmentation du niveau des mers : certains aménagements, même de taille modeste, ont pu modifier les cellules hydrosédimentaires littorales à court terme et sont à l'origine du recul du trait de côte. La recrudescence des incendies n'est pas uniquement provoquée par les sécheresses répétées, mais aussi par les modes de gestion, par l'occupation et les usages des forêts. Les jugements expéditifs et naïfs, parfois involontairement méprisants sur l'agriculture productiviste ou la chasse, ne sont pas de nature à éclairer efficacement les usages multiples des territoires ruraux. À ce titre, il est demandé de ne pas placer des conflits d'usage partout et de ne les réserver qu'aux corpus qui en font explicitement mention. Toute concurrence ne produit pas de conflits et la cohabitation des acteurs n'est pas impossible; pire, dans certains cas, la complémentarité des fonctions d'un territoire est perçue comme une source de conflit potentiel, ce qui peut constituer des contresens. Tout comme le développement durable, les conflits fournissent cette année encore le prétexte à des troisièmes parties artificielles dont la plupart des exposés auraient pu faire l'économie. Au contraire, on attend des candidats qu'ils démontrent et qu'ils expliquent, en aucun cas qu'ils spéculent ou qu'ils imaginent des situations conflictuelles sous prétexte qu'ils les auraient étudiées dans des contextes qu'ils croient similaires et qu'ils tentent de plaquer au territoire qu'ils ont à commenter. La présence d'une carte doit justement permettre d'éviter les discours généraux et de réfléchir méthodiquement au-delà de ce que l'on croit savoir.

L'absence de prise en compte du sujet est, enfin, l'un des défauts les plus récurrents signalés dans les rapports du jury de ces dernières années. Cette lacune méthodologique est responsable d'une bonne partie des résultats moyens voire médiocres. Le jury attend pourtant que l'énoncé soit défini avec rigueur dès l'introduction afin d'éviter que le commentaire ne dérive hors du sujet prévu : à plusieurs reprises cette année, des candidats peu scrupuleux ont ainsi lu « territoire » au lieu de « terroir ». Les commentaires décalés plaquant des plans rassurants, prêts à l'emploi mais peu adaptés sont encore trop nombreux et ne peuvent se révéler satisfaisants. L'usage de certains documents est aussi à approfondir, en particulier la signification de certains documents de l'INSEE. Les chiffres donnés en documents complémentaires sont à aborder avec plus de précision pour apporter les nuances que la carte ne peut montrer. Enfin, certaines couches d'informations de Géoportail ne semblent pas bien comprises, en particulier la carte des pentes.

En définitive, le jury n'attend pas des candidats des développements encyclopédiques, mais seulement du vocabulaire ciblé et précis, de la méthode et des idées claires sur les régions françaises pour être capable d'analyser tout type de territoire. Le but de l'exercice porte d'abord sur les espaces ruraux eux-mêmes et non sur des subtilités techniques qui peuvent, éventuellement, être ponctuellement abordées en entretien à titre de curiosité, sans que cela ne soit le but exclusif de l'interrogation. Le jury est conscient des écarts de difficulté qui peuvent exister entre des cartes classiques et celles peut-être moins habituelles. Les exigences sont toutefois adaptées ; les cartes plus complexes nécessitant un vocabulaire un peu plus technique et des connaissances plus pointues bénéficient bien évidemment d'une marge de tolérance plus grande.

Le bilan de cette session 2023 et du format amélioré de l'épreuve se révèle donc positif. Le principe de l'exercice est largement compris et le jury renouvelle, une fois encore, ses remerciements à tous les collègues investis dans la préparation des candidats qui se présentent, dans une très grande majorité des cas, plutôt bien équipés. Les oraux étant de nouveau ouverts au public, le jury a accueilli un grand nombre de visiteurs, en particulier des étudiants issus des classes de première année, et a grandement apprécié la courtoisie des collègues préparateurs et leur coopération, qui a participé au bon déroulement des épreuves.